



OR 1140 **CONFIDENTIEL**

Genève, le 14 mai 2013

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - SG

CC : MD - DG8.1 - DG8.3

Objet : Ma rencontre demain avec Mme Pillay.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai achevé, cet après-midi, la série de mes rencontres officielles et en privé avec les Directeurs du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) au sujet de la rencontre prévue le 23 courant entre Mme Navanethem Pillay, Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, et le dénommé Mohamed Abdelaziz.

Ainsi, j'ai rencontré **M. Anders Kompass**, Directeur des Opérations sur le Terrain et de la Coopération Technique, **M. Bacré Ndiaye**, Directeur du Conseil des Droits de l'Homme et des Procédures Spéciales et **M. Hanny Megally**, Chef de la section Asie, Pacifique, Moyen Orient et Afrique du Nord -M/F n° 1137 du 14 mai 2013-.

Parallèlement et afin de neutraliser toute nuisance potentielle au sein du HCDH, j'ai même rencontré, ce matin, pendant une heure, le tunisien **Frej Fennich**, Chef de la section MENA et adversaire du Maroc. Il a été surpris par ma demande d'entretien avec lui et m'a surpris, positivement à son tour, en m'indiquant qu'il a décidé de « ne plus toucher au dossier du Sahara ni à celui du Maroc ». Confirmant, ainsi, une information qui m'a été donnée par un ami du Maroc au sein du HCDH. Sauf que la décision n'était pas la sienne, mais celle du Directeur Kompass.

Voulant verrouiller totalement l'intéressé, j'ai demandé à son ami intime, l'Ambassadeur de Tunisie, de lui demander de contribuer positivement à minimiser l'impact de cette rencontre. Il m'a promis qu'il fera le nécessaire ce soir.

Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre de la stratégie que j'ai élaborée pour contenir, tant les conséquences politiques que l'impact médiatique de la rencontre de Mme Pillay avec Abdelaziz.

A cet égard, les trois Directeurs ont été :

* sensibilisés sur la gravité de ce précédent, les risques de son exploitation par le Polisario et l'Algérie et ses dégâts potentiels sur le partenariat Maroc-HCDH ;

* très attentifs aux préoccupations du Maroc et se sont engagés à tout mettre en œuvre pour contenir cette rencontre, alerter Mme Pillay sur les dangers de l'instrumentalisation de son image et son statut et la convaincre de la nécessité de s'abstenir de toute déclaration, engagement ou photo avec l'intéressé ;

* unanimes à reconnaître que Mme Pillay a adopté, dès son arrivée à la tête du HCDH, une politique de portes ouvertes à tous ceux qui veulent la rencontrer. Ajoutant qu'elle a été très conciliante avec le Maroc en déclinant durant toute cette période les demandes récurrentes d'Abdelaziz.

Les responsables du HCDH ont tous les trois :

* recommandé au Maroc de ne pas surréagir et de gérer ce fait avec délicatesse et doigté, afin d'éviter que ce qui est une simple rencontre ne devienne un événement ou un clash diplomatique avec Mme Pillay. Tombant, ainsi, dans le piège tendu par le Polisario.

* mis en exergue l'estime que Mme Pillay éprouve pour le Maroc en général, et la vision courageuse de Sa Majesté le Roi en particulier, pour les réformes qu'il a initiées au Maroc, ainsi que sa reconnaissance pour l'appui financier et le soutien politique du Maroc, tant à Genève qu'à New York, pour la mise en œuvre de son agenda.

Par ailleurs, les amis inconditionnels du Maroc, en l'occurrence M. Kompass et M. Ndiaye, ont spécialement recommandé d'intéresser Mme Pillay financièrement et ce, pour deux raisons :

* les réductions drastiques du budget du HCDH qui ont atteint presque 25%. Ce qui a gravement affecté le travail de son Office.

* le besoin pour Mme Pillay d'achever en beauté son second mandat de deux ans à la tête du HCDH (2013-2014) et ce, grâce aux contributions volontaires.

A la lumière de ces conseils et recommandations et sauf objection de votre part, j'exposerai ce qui suit à Mme Pillay lors de notre rencontre prévue demain à 15h30 :

* les derniers développements concernant les événements de la Laâyoune ;

* les réelles motivations de la demande de rencontre d'Abdelaziz, avec le risque de l'instrumentalisation des droits de l'Homme à des fins politiques et l'exploitation de la rencontre pour attiser la tension au Sahara;

* l'opposition du Maroc à cette rencontre, tout en respectant sa décision ;

* l'impératif de préserver, à tout prix, les acquis de la coopération entre le Maroc et le HCDH et de ne pas subir l'impact négatif de cette rencontre ;

* la nécessité pour Mme Pillay de ne pas tomber dans le piège qui lui est tendu par le Polisario. A cet effet, le Maroc souhaite vivement qu'elle :

- s'abstienne de tout engagement durant sa discussion avec Abdelaziz qui serait de nature à compromettre la coopération Maroc-HCDH ou la mission du Représentant personnel du SG de l'ONU au Sahara, M. Christopher Ross.

- décline tout engagement du Polisario de coopérer avec les Organes des traités ou les Procédures spéciales. Le Polisario n'étant pas éligible à des obligations internationales, qui sont réservées uniquement aux Etats membres de l'ONU, notamment le pays hôte des camps ;

- refuse toute prise de photo avec Abdelaziz ;

- s'abstienne de toute déclaration de presse à la fin de la rencontre.

* la réitération de l'engagement de M. le Ministre lors de sa rencontre avec Mme Pillay en marge de la 23^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme, en février dernier, de renouveler la contribution volontaire d'un million de dollars au titre de l'année 2013.

La rencontre étant prévue demain à 15h30 -soit 14h30 heure Maroc-, je vous serais reconnaissant de tout commentaire, ajout ou recommandation particulière sur les éléments proposés pour ma discussion avec Mme Pillay.



Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE